

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **73 (1978)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 4 fois par an
Tirage: 20000 (allemand et français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Barbla Mani, Ernest Schüle,
Rudolf Trüb
Adresse: Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8042 Zurich
(tél. 01/600087)
Prix de l'abonnement: 12 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Défi de l'architecture moderne 1-14
Protéger le patrimoine ne signifie pas
seulement conserver, mais aussi modi-
fier, créer du nouveau, aménager l'ave-
nir

Lens: déplacer plutôt que démolir 15

Venez à Dardagny! 16
Remise du prix Wakker 1978 à la com-
mune genevoise dans le cadre d'une
grande fête villageoise le 9 septembre

Neuchâtel: refait ou défait 18

Nouvelle politique urbaine à Bâle 19
Des zones protégées et zones à ménager
permettent une sauvegarde efficace de
ce qui reste de la vieille ville

Ouverture du «Skansen» suisse 20

Lausanne 1900 –
Lausanne en chantier 23

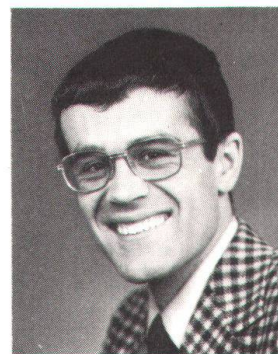
Rapport et comptes 1977 26/28

Protection de l'environnement 29
L'avant-projet du Conseil fédéral con-
tient-il trop de dispositions inconsis-
tantes pour être conforme à l'article
constitutionnel?

Particularités de notre français 30

Page de couverture: L'utilisation de nou-
veaux matériaux de construction in-
fluence énormément l'architecture d'au-
jourd'hui. Partie de la nouvelle EPFL
édifiée par les architectes Zweifel +
Stricker + Associés à Ecublens (photo
Oberli).

Editorial



Cher lecteur,

*Que je déambule sous les arcades d'une petite cité médié-
vale ou dans les aîtres d'une villa toscane, que je flâne au
Quartier latin ou m'asseye dans le dôme de Cologne,
j'éprouve chaque fois la même chose: la fascination d'un
environnement qui certes m'est étranger, mais au sein du-
quel je me sens bien. Vous aussi, chers lecteurs, avez cer-
tainement déjà vécu cela.*

*D'où vient ce penchant pour des édifices et des sites dont
les origines sont si lointaines? Pourquoi cette attirance en-
vers un monde qui, au fond, n'est plus adapté au nôtre? Et
qu'est-ce qui nous séduit, dans ces îlots du passé, bien que
nous sachions que la plupart des gens qui vivaient là ne
connaissaient ni la liberté de l'esprit ni celle du proprié-
taire? Qu'est-ce qui différencie ces anciens témoins de
ceux que bâtit notre époque?*

*C'est surtout, à mon sens, que les premiers répondent
mieux aux besoins intérieurs de l'homme. Ils sont proches
et chaleureux, pleins de dignité et de caractère. Ils créent
une «ambiance». Aux seconds – souvent hardis et d'autant
plus rigoureusement réalisés – manquent la personnalité,
les «rides du visage», quelque chose de profondément hu-
main: ils n'ont pas d'âme. Ils peuvent impressionner; ils
émeuvent rarement.*

*Cela donne à réfléchir, et c'est aussi un défi à notre temps.
Si nous voulons un avenir favorable à l'homme, il ne suffit
pas de sauver l'héritage du passé. Nous devons bien plutôt
faire en sorte que ce qui est nouveau soit moins soumis aux
considérations économiques qu'à un idéal d'ordre éthique.
C'est pourquoi la Ligue du patrimoine national doit aussi
se préoccuper sérieusement de l'architecture actuelle, et la
marquer de son influence.*

Marco Badilatti